



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

organisation

Question au Gouvernement n° 3198

Texte de la question

LANCEMENT DES "PATROUILLEURS"

M. le président. La parole est à Mme Cécile Dumoulin, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Mme Cécile Dumoulin. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'intérieur.

En France, les crimes et délits ont baissé de 17,9 % entre 2002 et 2010. Ces résultats, nous les devons au Gouvernement qui, depuis quatre ans, n'a cessé de rechercher les moyens les plus efficaces pour lutter contre la délinquance et à l'action quotidienne de la police sur le terrain. La sécurité demeure, aujourd'hui, l'objectif numéro un de l'action du ministère de l'intérieur car c'est notre bien le plus précieux.

Depuis hier, Mantes-la-Jolie, ville centre de ma circonscription, ainsi que Nice, Strasbourg et Poitiers sont les quatre sites expérimentaux choisis pour rapprocher policiers et citoyens avec la mise en place de patrouilleurs. Durant une période d'évaluation de deux mois, ces patrouilleurs auront pour mission d'être visibles pour la population, de renforcer le lien de confiance, et d'être dissuasifs pour les délinquants.

Je salue ce dispositif qui permettra de compléter les actions déjà menées sur notre territoire avec les brigades de roulement, les brigades spéciales de terrain, les groupements de sécurité, en complément des actions mises en place par la ville de Mantes-la-Jolie, comme la vidéo-protection, la police municipale, les veilleurs de nuit, tout ceci dans le but d'assurer la sécurité des habitants, des commerçants et des équipements publics.

Ces efforts conjoints, qui ont permis une baisse de la délinquance de 24 % en cinq ans à Mantes-la-Jolie, doivent se poursuivre et l'État comme les collectivités locales doivent continuer à s'engager.

Bien que l'opposition ironise sur le retour d'une police de proximité, je voulais vous faire savoir, monsieur le ministre, que le dispositif des patrouilleurs est déjà bien accueilli sur notre territoire. Toutefois, avant votre venue vendredi dans ma circonscription ("*Ah !*" sur plusieurs bancs du groupe SRC.), je souhaiterais que vous nous précisiez le plan de cette mission, les moyens qui y sont associés ainsi que les zones couvertes par ces patrouilleurs. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Claude Guéant, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration.

M. Alain Néri. Et des patrouilleurs !

M. Claude Guéant, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration*. Vous avez raison, madame la députée, de rappeler ces vérités. C'est avec fierté que je répète, une nouvelle fois, devant l'Assemblée nationale que la délinquance a reculé de 17 % depuis 2002...

M. Albert Facon. Où ?

M. Claude Guéant, *ministre*. ...alors qu'elle avait augmenté du même ordre de grandeur pendant les cinq années qui ont précédé 2002. C'est également avec fierté que je souligne que le taux d'élucidation des affaires criminelles et délictuelles est passé de 26 % en 2002 à 37 % l'an dernier.

Ces résultats, nous les devons au formidable travail des policiers et des gendarmes. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*) Mais nous les devons aussi à l'action du Gouvernement et de la majorité, qui ont pris des décisions courageuses et lucides dès lors qu'il le fallait.

Nous étions hier avec le Premier ministre à Écully dans les laboratoires de la police scientifique et technique. Nous avons vu les résultats du fichier des empreintes génétiques : 47 000 affaires ont été résolues l'année dernière. Qui a pris la décision de créer ce fichier ? Vous !

Cela dit, la sécurité, ce n'est pas seulement le recul de la délinquance, c'est aussi la visibilité de la police, le climat de sécurité, la façon dont les gens se sentent rassurés.

Mme Jacqueline Maquet. Parlons-en !

M. Claude Guéant, *ministre*. C'est la raison d'être de la création des patrouilleurs. Les patrouilleurs, ce sont des policiers qui patrouillent, le plus souvent à deux, le plus souvent à pied. (*Sourires et exclamations sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

Je voudrais dire d'emblée que ce concept n'a rien à voir avec la police dite de proximité qui a été mise en place avant 2002 (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP. - Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) et qui a connu un échec retentissant puisque la délinquance a explosé.

M. Jean-Paul Bacquet. Petit, petit, petit !

M. Claude Guéant, *ministre*. Nous assumons toutes les fonctions de la police : la prévention, la dissuasion et la répression.

M. Jean-Paul Bacquet. Minable !

M. Claude Guéant, *ministre*. Tous les rapports commandés par la gauche à l'époque l'ont souligné, la fonction judiciaire avait été abandonnée. Eh bien, nous, nous assumons la répression qui n'est rien d'autre que de mettre les délinquants à la disposition de la justice. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [Mme Cécile Dumoulin](#)

Circonscription : Yvelines (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3198

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mai 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 4 mai 2011